



APPEL À CONTRIBUTIONS

L'ISIC (Institut supérieur de l'information et de la communication, Rabat, Maroc),

Le LISEC (Laboratoire interuniversitaires des sciences de l'éducation et de la communication,
Strasbourg, France),

TransitionS (Laboratoire de recherches en information-communication, Université de la Côte
d'Azur, France)

La chaire Unesco « Pratiques journalistiques et médiatiques » (Strasbourg, France)

organisent les jeudi 11 et vendredi 12 mai 2023

à Rabat (Maroc)

un colloque en présentiel et en distanciel sur le thème

**Journalisme 4.0 : ce que le numérique fait au journalisme, ce que le
journalisme fait au numérique**

L'objectif de ce colloque est d'apprécier les dangers et les opportunités que le développement du numérique a introduit dans un domaine essentiel à la vie démocratique des pays, le journalisme. Dans tous les pays, les « anciens » médias se trouvent confrontés à de multiples difficultés : de nouveaux concurrents avec une puissance économique qui semble illimitée, un public qui ne se renouvelle pas avec les générations comme autrefois, la difficulté à conserver l'équilibre économique et à trouver la bonne voie pour l'avenir. Il suffit de regarder la variété des stratégies mises en place par rapport au paiement ou non-paiement en ligne des organes de presse écrite pour s'en convaincre. Les « nouveaux » médias sont animés, soit par des journalistes qui ont changé de support technique (de la presse écrite ou de la télévision vers Internet) parce qu'ils y ont vu une opportunité pour avoir plus d'indépendance, soit par des acteurs venus du numérique avec une grande capacité d'innovation technique, mais sans compétence particulière en journalisme : on pense par exemple à Google actualités.

Les citoyens et les citoyennes, pour leur part, font face à un flot d'informations qui viennent des médias sociaux, c'est-à-dire des plates formes ou réseaux sociaux numériques et de sites internet, blogs et autres forums. La diversité est une des caractéristiques des démocraties, qu'il faut conserver, mais la question de leur fiabilité se pose à une époque où la communication se professionnalise et que nombreux acteurs de l'information n'ont pas toujours l'éthique pour référent principal de leur activité. Quant aux gouvernements, ils doivent naviguer entre deux tentations : celle d'un contrôle de ces nouveaux espaces d'information qui permet de repérer rapidement des risques pour l'ordre public ou la sécurité des personnes et celle de la liberté qu'ils doivent à leurs citoyen.ne.s. Trouver le juste équilibre de la réglementation (de type RGPD) qui permet à la fois la protection des individus face aux GAFAM et aux personnes qui seraient mal intentionnés sans entraver les initiatives citoyennes est un vrai challenge. Le risque non négligeable que des gouvernements, mêmes démocratiques, soient tentés de contrôler leurs citoyen.ne.s sous prétexte de les protéger reste fort. Tous ces points pourront être traités selon six angles :

Axe 1 : Les pratiques professionnelles

Plus de vingt ans après les premières formes de journalisme numérique, il est intéressant de dresser un constat des évolutions (Antheaume 2013). Où en sont les pratiques professionnelles par rapport au numérique ? Certains journaux ont des rédactions papier et web séparées, d'autres les ont fusionnées. Quels sont les avantages et les inconvénients de ces deux modes d'organisation ? Pour l'audiovisuel public, certains pays comme la Suisse (Marchand 2018) ont fusionné leurs services radio, tv et web ; dans d'autres comme la France, on refuse catégoriquement d'envisager cette éventualité. Qu'en est-il dans les autres pays ? Est-ce que l'on peut noter des différences entre les choix stratégiques des chaînes publiques et des chaînes privées ? Comment apprécier les difficultés du travail journalistique sans envisager leur environnement de travail qui se modifie rapidement ? Quelle place donner aux data dans cette nouvelle configuration ?

Axe 2 : Le journalisme numérique et la concurrence

Si le flot d'informations a tant augmenté, c'est que trois catégories d'acteurs sont actives. Les premiers sont les GAFAM. Que cherchent-ils en intervenant autant dans le système informationnel (Viallon/Gardère 2020) ? Les deuxièmes sont les structures organisées, que ce soient des gouvernements, des ONG ou des groupes en tout genre. Quel est leur degré d'organisation pour diffuser des informations vraies, orientées, voire des *fake news* ? La troisième catégorie est celle du public. Le journalisme citoyen (Pelissier/Chaudi 2021) promet de donner la voix à tous et toutes. Quelles sont les parts de la désinformation et de la mésinformation ? De

manière plus générale, comment les journalistes gèrent-ils le web 2.0 (Pignard-Cheynel/Lazar, 2013) ?

Axe 3 : Journalisme numérique et liberté d'expression

Si l'expression « journalisme citoyen » n'est guère plus utilisée, quel bilan peut-on tirer de ces tentatives d'élargir le cercle des producteurs d'information ? Quelle est la part d'informations recueillies sur le web par des journalistes qui relayent ceux et celles qui n'ont pas voix au chapitre ? Comment les journalistes se sont-ils engagés dans une co-production d'informations avec leur public en créant des blogs, en animant des forums ou en les associant à la production (Brut, Konbini, ...) ? Quelles autres expériences participatives pourraient se mettre en place ? Le numérique offre-t-il plus de liberté que l'analogique (Béasse/Gya 2020) ?

Axe 4 : Économie du journalisme numérique

Même si des informations fiables sont difficiles à obtenir, il semble que les médias traditionnels, malgré leurs efforts pour s'adapter à la nouvelle donne, ont du mal à arriver à un équilibre financier (Viallon/Trestini 2019). La bataille économique est-elle perdue face aux géants du net ? Les médias traditionnels sont-ils condamnés à jouer les figurants dans des marchés de niche ? Certains pays et médias semblent cependant avoir réussi leur transition (Amez-Droz 2019). Comment y sont-ils parvenus ?

Axe 5 : Les risques des innovations du journalisme numérique ?

De plus en plus d'articles de presse sont rédigés par l'IA (Béasse 2021), les agrégateurs comme Google actualités travaillent avec des robots qui explorent le web pour écrire l'actualité (Rebillard/Smyrnaioi 2010)... Cette technicisation rend-elle l'information plus objective ? Est-elle une plus-value pour l'information et ses publics ? Si la technique peut facilement cibler son lecteur et sa lectrice, ne les enferme-t-elle pas dans une bulle informationnelle (Milgram 2006) qui les rassure, mais les rend sourds aux problèmes des autres ? Quelles sont les problèmes d'éthique que posent cette évolution ?

Axe 6 : Formation à l'information numérique

Dans la majorité des pays, la formation pratique et technique à visée professionnalisante dans des écoles de journalisme est devenue la règle (Alexander/Butler Breese/Luengo, 2016 ; Chupin 2018). Cela permet aux jeunes d'intégrer rapidement le milieu professionnel, mais les cursus ont-ils évolué pour tenir compte de la nouvelle donne (Lazar/Morelli 2018) Avec quelle liberté (Unesco 2020) ? Forme-t-on encore des journalistes de presse écrite, de radio ou de télévision ou bien les journalistes « couteaux suisses » sont-ils désormais la règle ? Quelle formation spécifique reçoivent les journalistes par rapport aux fake news ? Par ailleurs, quelle est la place du numérique dans l'éducation aux médias et à l'information ? Les futurs citoyens ont-ils une égalité des chances vis-à-vis de la formation au numérique (Colisson/Chanlat 2021) ?

Responsables du colloque

Dr. Jacques Araszkievitz, Université de la Côte d'Azur, France

Dr. Muriel Béasse, Université de Strasbourg, France

Prof. Khalil Mgharfaoui, Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc

Prof. Philippe Viallon, Université de Strasbourg, France

Prof. Sondess Zarrouk, Université de Haute-Alsace, France

Comité scientifique

Dr. Yassine Akhiate, Université Mohamed V, Rabat, Maroc ; Prof. Afafe Annich : , Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc ; Dr. Jacques Araszkieviev, Université Côte d'Azur, France ; Dr. Muriel Béasse, Université de Strasbourg, France ; Prof. Abdellatif Bensfia, Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc ; Prof. Mohamed Bendahan, Université Mohammed V, Rabat, Maroc ; Dr. Emmanuelle Chevry-Pebayle, Université de Strasbourg, France ; Dr. Cécile Dolbeau-Bandin, Université de Caen, France ; Dr. Adela Drăgan, Université du Bas-Danube, Galati, Roumanie ; Prof. Soumaya El Mendili, Université Mohammed V, Rabat, Maroc ; Dr. Pascale Erhart, Université de Strasbourg, France ; Dr. Jean-Marie Gachon, Université de Strasbourg, France ; Prof. Elizabeth Gardère, Université de Bordeaux, France ; Dr. Mohamed Hellal, Université de Carthage, Tunisie ; Dr. Viola Krebs, Université de Strasbourg, France ; Prof. Mariam Lahjouji, Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc ; Prof. Nadia Lamhidi, Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc ; Prof. Abdessamad Moutei, Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc ; Prof. Khalil Mgharfaoui, Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, Rabat, Maroc ; Dr. Jérémy Picot, Université de Strasbourg, France ; Dr. Gina Puica Université Ștefan cel Mare, Suceava, Roumanie ; Dr. Catherine Roth, Université de Strasbourg, France ; Dr. Yeny Serrano, Université de Strasbourg, France ; Dr. HDR Marc Trestini, Université de Strasbourg, France ; Prof. Philippe Viallon, Université de Strasbourg, France ; Prof. Sondess Zarrouk, Université de Haute-Alsace, France.

Informations pratiques

La langue de communication du colloque est le français. Des propositions de 500 mots en français avec des indications sur la problématique, la question de recherche, le corpus et la méthodologie de recherche sont attendues. Elles sont à déposer à l'adresse <https://journalismnum.sciencesconf.org> avant le 1 octobre 2022 en indiquant l'axe choisi. Elles seront soumises à une expertise en double aveugle. A partir du 1 novembre, les auteur.e.s auront un retour, soit définitif, soit avec une demande de modification qui devra être assurée avant le 15 novembre. Les textes définitifs de 20.000 signes (espaces compris) devront être déposés avant le 1 mars sur la plateforme.

Les frais de participation au colloque s'élèvent à 80,00 € (100 € avec le dîner de gala) pour les senior.es, avec un demi tarif pour les doctorant.e.s. Ils comprennent : l'inscription, les pauses, les deux déjeuners, le dîner de gala (si option prise) et les actes du colloque.

Il est prévu de filmer le colloque afin de permettre une participation à distance pour les participant.e.s qui ne pourront pas se déplacer et de diffuser des capsules vidéo. Les actes du colloque seront publiés après la manifestation. Les meilleurs articles seront sélectionnés pour un numéro spécial de la *Revue euroméditerranéenne d'éducation et de formation*. Il revient à chaque participant.e d'organiser son voyage. Le comité d'organisation fournira une liste d'hôtels avec des prix négociés.

Rappel des dates importantes

- 1 juillet 2022 : lancement de l'appel à contribution
- 1 octobre 2022 : date limite de dépôt des propositions (500 mots) sur la plateforme sciencesconf
- 1 novembre 2022 : premier retour aux auteur.e.s
- 15 novembre : date limite de dépôt des propositions corrigées si nécessaire
- 1 décembre 2022 : retour définitif aux auteurs
- 1 mars 2023 : dépôt du texte définitif (20.00 signes) sur la plateforme
- 11-12 mai 2023 : colloque à Rabat présentiel et distanciel

